

**Avis de classement
rendu par la commission de sélection d'appel à projets
réunie le 6 septembre 2022
AAP n°2022-DEF-Accueil Familial**

Objet de l'appel à projets :

Création de 30 places d'accueil familial, en diffus sur l'ensemble du territoire départemental par le biais du recrutement externalisé d'assistants familiaux agréés pour l'accueil d'enfants ou jeunes de 0 à 21 ans.

L'avis d'appel à projets a été affiché le 10 mai 2022 et publié au recueil des actes administratifs du Département de Saône et Loire le 31 mai 2022.

Autorité compétente :

Monsieur le Président du Département de Saône-et-Loire
18 rue de Flacé – CS 70126
71026 Mâcon cedex 9

1 dossier a été reçu au Département de Saône-et-Loire.

La commission de sélection a classé les dossiers comme suit :

N°1 – Association Le Prado Bourgogne

Conformément à l'article R 313-6-2 du Code de l'action sociale et des familles, la liste des projets par ordre de classement vaut avis de la commission. Cet avis est consultatif et constitue un acte préparatoire à la décision d'autorisation qui sera prise par le Président du Conseil Départemental de Saône-et-Loire.

Fait à Mâcon, le **11 OCT. 2022**

La Présidente de la commission
de sélection d'appels à projets,



Amelle Deschamps